

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON**Séance du 30 mars 2021**

Date de convocation : 25 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le 30 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de l'Isarce, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Mireille DUTHEN-KAROUTCHI, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Olivier CHARRET, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGANC, Corinne PANATIER**EXCUSÉES** : Marie-Joëlle DEBATY, Francine BOURDA**PROCURATIONS** : Marie-Joëlle DEBATY à Olivier CHARRET, Francine BOURDA à Antoine CUYAUBERE**Secrétaire de séance** : Marie-Françoise CAPELANI**DÉLIBÉRATION N° 2021-14 : Commune : Affectation des résultats 2020**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Marc CANTON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2020

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2020**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	169 387.30
- un excédent reporté de :	16 451.78
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	185 839.08
- un excédent d'investissement de :	50 667.29
- un déficit des restes à réaliser de :	82 098.00
Soit un besoin de financement de :	31 430.71

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2020 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2020 : EXCÉDENT	185 839.08
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	31 430.71
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	154 408.37
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	50 667.29

VOTE

POUR	19
CONTRE	
ABSTENTION	

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire, Marc CANTON

